



ALLÉGEZ VOTRE QUOTIDIEN
EN NOUS CONFIANT
LA GESTION DE VOS
**EXPERTISES
MÉDICALES**



securex

ENTITÉS PUBLIQUES, ASSURANCES STATUTAIRES

Vous souhaitez réduire vos coûts en maîtrisant l'absentéisme et optimiser les délais de prise en charge des indemnités des agents: **l'expertise médicale est la solution adaptée.**

▶ SERVICE PUBLIC



SANS SECUREX



AVEC SECUREX

ASSUREUR STATUTAIRE



SANS SECUREX



AVEC SECUREX

Quels sont les intérêts d'une expertise médicale :

- > Obtenir un avis d'expert avant la présentation du dossier au conseil médical ;
- > Evaluer l'octroi d'un congé pour maladie ordinaire et son évolution ;
- > Vérifier que l'arrêt en cours est bien imputable à un accident de travail ou une maladie professionnelle ;
- > Considérer une reprise du travail et ses modalités ;
- > ...



Nos services vous accompagnent pour faciliter la gestion des expertises médicales. Après avoir réceptionné votre demande, nous vous communiquons dans un délai de **2 jours** les détails du rendez-vous d'expertise.

MALADIE ORDINAIRE	ACTIONS	PAR QUI
› Congé Ordinaire Maladie	 › Transmission de la demande d'expertise	
› Congé Longue Maladie		
› Congé Longue Durée	 › Choix du médecin agréé ARS et convocation de l'agent	› Le client, via notre plateforme sécurisée
› Contrôle d'aptitude après congé maladie ordinaire		› Gestionnaire Securex
› Aptitude fin de droit congé pour mise en retraite pour invalidité	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin agréé	› Médecin agréé par l'ARS
› Congé maladie pour cure thermale Révision ATI		
› Pension orphelin infirme majeur	 › Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale	› Securex via notre plateforme sécurisée
OBJECTIFS		
 Statuer > sur l'obtention initiale, une prolongation ou une fin de congé pour maladie ordinaire; > sur une reprise du travail, une inaptitude, ou une mise en retraite pour invalidité.		

MAJORATION TIERCE PERSONNE	ACTIONS	PAR QUI
	 › Transmission de la demande d'expertise	
	 › Choix du médecin agréé ARS et convocation de l'agent	› Le client, via notre plateforme sécurisée
› Majoration Pour Assistance Constante D'une Tierce Personne		› Gestionnaire Securex
	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin agréé ou au domicile de l'agent	› Médecin agréé par l'ARS
	 › Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale	› Securex via notre plateforme sécurisée
OBJECTIFS		
 Déterminer > si les déficiences de la personne invalide et ses conséquences justifient le bénéfice d'une majoration pour assistance constante d'une tierce personne.		



MALADIE PROFESSIONNELLE OU ACCIDENT DU SERVICE

ACTIONS

PAR QUI

› Accident de service	 › Transmission de la demande d'expertise	
› Reconnaissance de maladie professionnelle	 › Choix du médecin agréé ARS et convocation de l'agent	› Le client, via notre plateforme sécurisée
› Rechute d'accident de service ou de maladie professionnelle	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin agréé	› Gestionnaire Securex
› Suivi de l'évolution des dossiers accident de service ou de maladie professionnelle	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin agréé	› Médecin agréé par l'ARS
› Révision d'allocation temporaire d'invalidité (ATI)	 › Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale	› Securex via notre plateforme sécurisée

OBJECTIFS



Déterminer > l'imputabilité des arrêts et des soins;
 > la reconnaissance d'une maladie professionnelle;
 > une consolidation, un taux d'IPP ou une guérison;
 > une reprise du travail et ses modalités, une inaptitude, ou une mise en retraite pour invalidité.

RÉINTÉGRATION

ACTIONS

PAR QUI

› Réintégration Après Une Disponibilité :	 › Transmission de la demande d'expertise	
Sur demande sous réserve des nécessités de service (convenances, étude...)	 › Choix du médecin agréé ARS et convocation de l'agent	› Le client, via notre plateforme sécurisée
De droit	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin agréé	› Gestionnaire Securex
	 › Réception, vérification de la conformité du questionnaire d'aptitude et transmission de l'ensemble des éléments avec si nécessaire le rapport d'expertise médicale	› Médecin agréé par l'ARS
		› Securex via notre plateforme sécurisée

OBJECTIFS



Vérifier > l'aptitude physique de l'agent à l'exercice des fonctions afférentes à son grade.

COMPAGNIES D'ASSURANCE, COURTIERS OU INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Si vous souhaitez réduire significativement vos délais d'indemnisations tout en assurant des prestations d'expertises médicales de qualité : **Securex a la solution !**

- > Faire gagner du temps à vos gestionnaires qui ont besoin de se recentrer sur leur cœur de métier
- > Baisser le nombre d'appels de vos assurés concernant le suivi de leur dossier,
- > Lever les doutes sur la durée des arrêts ou une fraude éventuelle
- > Bénéficier d'un réseau national de médecins experts.

AVIS MÉDICAL



SANS SECUREX



AVEC SECUREX

EXPERTISE MÉDICALE



SANS SECUREX



AVEC SECUREX

POURQUOI SECUREX ?

SECUREX vous permet d'accéder à un service complet et de bénéficier de notre réseau national de médecins experts.

Nous intervenons dans l'organisation de vos avis médicaux ou de vos expertises médicales dès la réception de la demande jusqu'à la délivrance du rapport d'expertise à votre médecin conseil.

Nos services vous accompagnent pour faciliter la gestion des expertises médicales. Après avoir réceptionné votre demande, nous vous communiquons dans un délai de **2 jours** les détails du rendez-vous d'expertise.

ASSURANCE SANTÉ	ACTIONS	PAR QUI
› Complémentaire santé collective	 › Transmission de la demande d'expertise	
› Prévoyance collective	 › Choix du médecin Expert et convocation de l'assuré	› Le client, via notre plateforme sécurisée
› Complémentaire santé individuelle	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin Expert	› Gestionnaire Securex
› Prévoyance individuelle		› Médecin Expert
› Complémentaire santé TNS	 › Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale	› Securex via notre plateforme sécurisée
› Prévoyance TNS		
OBJECTIFS		
	Évaluer > l'état de santé de l'assuré en situation d'arrêt de travail; > la justification de l'arrêt de travail et du protocole de soins; > la capacité de votre assuré à exercer une activité professionnelle.	

ASSURANCE DOMMAGE CORPOREL	ACTIONS	PAR QUI
› Invalidité ou incapacité permanente	 › Transmission de la demande d'expertise	
› Incapacité temporaire	 › Choix du médecin Expert et convocation de l'assuré	› Le client, via notre plateforme sécurisée
› Frais de soins	 › Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin Expert	› Gestionnaire Securex
› Accidents de la vie	 › Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale	› Médecin Expert
		› Securex via notre plateforme sécurisée
OBJECTIFS		
	Évaluer > le dommage corporel de votre assuré; > le degré d'invalidité ou d'incapacité de votre assuré; > la durée de prise en charge des soins et de l'incapacité ou de l'invalidité.	

ASSURANCE DÉPENDANCE

ACTIONS

PAR QUI

› Assurance dépendance dans le cadre d'une perte d'autonomie



› Transmission de la demande d'expertise



› Choix du médecin Expert et convocation de l'assuré



› Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin Expert



› Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale

› Le client, via notre plateforme sécurisée

› Gestionnaire Securex

› Médecin Expert

› Securex via notre plateforme sécurisée

OBJECTIFS



Déterminer > le degré de dépendance de l'assuré;
> si les déficiences de la personne dépendante ou invalide et ses conséquences justifient le bénéfice d'une prestation financière.

POUR VOS ASSURÉS INDÉPENDANTS

ACTIONS

PAR QUI

› Prévoyance et contrat Madelin

› Assurances perte de revenu ou invalidité



› Transmission de la demande d'expertise



› Choix du médecin Expert et convocation de l'assuré



› Réalisation de l'expertise au cabinet du médecin Expert



› Réception, vérification de la conformité des conclusions administratives et transmission de l'ensemble du rapport d'expertise médicale

› Le client, via notre plateforme sécurisée

› Gestionnaire Securex

› Médecin Expert

› Securex via notre plateforme sécurisée

OBJECTIFS



Évaluer > l'état de santé de l'assuré en situation d'arrêt de travail;
> la justification de l'arrêt de travail;
> la capacité de votre assuré à exercer une activité professionnelle.



NOTRE ORGANISATION



Une **équipe de gestionnaires** dédiée aux entités publiques, assureurs, institutions de prévoyance et courtiers



Adaptation aux **procédures spécifiques** de gestion de nos clients



Réalisation d'**audit organisationnel** autour de l'expertise médicale



Gestion de chaque dossier par un **interlocuteur unique** : de la demande à sa clôture



Utilisation d'une **plateforme sécurisée dédiée**, faisant l'interface entre nos médecins, nos clients et notre pôle



Une cellule consacrée au développement du **réseau de médecins experts Securex**



Un **médecin référent** Securex garant du respect de la déontologie et du secret médical

ALORS VOUS AUSSI,
AYEZ LE BON **RÉFLEXE** !

AGIR SUR LE DÉLAI ET LES COÛTS DE LA GESTION
DES EXPERTISES MÉDICALES **EST POSSIBLE**,
MAIS UNIQUEMENT GRÂCE À NOTRE
RÉSEAU DE MÉDECINS EXPERTS ET
À NOTRE ÉQUIPE DE GESTION.



LE PÔLE EXPERTISES
MÉDICALES DE SECUREX
EST LÀ POUR VOUS
CONSEILLER,
VOUS DÉCHARGER
ET OPTIMISER LA GESTION
DE VOS DOSSIERS !

EXPERTISES.MEDICALES@SECUREX.FR

Pôle Expertises Médicales

T.: 03 20 06 72 05

Securex Lille
20, rue des Vicaires - 59000 Lille

www.securex.fr

